Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 59 (1933)

Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Les innombrables anciens élèves de M. le professeur Auguste Dommer, administrateur-délégué des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, apprendront avec regret qu'il a donné sa démission [1]. Ce n'est pas à eux, qui ont apprécié à sa haute valeur l'enseignement clair et vigoureux de M. Dommer, qu'il convient de rappeler les qualités éminentes de celui qui contribua à former tant d'ingénieurs.

Esprit clair, nettement orienté vers le côté pratique de notre profession, possesseur d'une expérience toujours renouvelée, M. Auguste Dommer, qui dirigea notre haute école technique romande, y enseigna longtemps avec maîtrise la résistance des matériaux et le cours de ponts et charpentes métalliques.

Malgré des occupations extrêmement absorbantes, il ne cessa pas de se dévouer pour l'Ecole au prestige de laquelle son nom restera attaché.

L'influence de M. Dommer sur les élèves n'était pas seulement celle d'un professeur respecté. C'était celle d'un pédagogue, d'un meneur, d'un dispensateur d'énergie. Il développait, chez ceux qui le suivaient, l'ardeur au travail, la volonté, la netteté d'esprit, le goût des décisions promptes. Et il y avait en même temps en lui un amour de l'action qu'il communiquait à ses élèves. Ces derniers, qui peut-être en avaient parfois un peu peur, l'aimaient pourtant parce qu'ils sentaient dans ce professeur une compréhension profonde et continue des aspirations de la jeunesse. Le plus bel éloge qu'on puisse adresser à un professeur, on peut le lui faire sans réserve : A ses cours et dans ses exercices personne, jamais, ne s'ennuyait.

L'Ecole d'ingénieurs, qui lui doit beaucoup (sans parler du prix qu'il institua généreusement) a tenu à prouver à M. Auguste Dommer son attachement légitime.

Samedi soir, 18 mars, au Lausanne-Palace, le corps enseignant de notre Ecole a entouré de son affection le professeur démissionnaire.

M. Jean Landry, directeur, retraça la carrière féconde de M. Dommer — 63 semestres ! — puis s'arrêta à la question du nécessaire développement de notre Ecole. Il importe toujours davantage de créer, en faveur de celle-ci, dans une opinion publique trop souvent indifférente chez nous, un courant de sympathie puissant.

On entendit encore M. S. Juvet, doyen de la faculté des sciences de l'Université de Lausanne, M. Jean Spiro, avocat, orateur élégant, professeur de législation industrielle à l'Ecole d'ingénieurs, puis M. A. Stucky, professeur, qui s'exprima au nom des plus jeunes membres du corps enseignant de notre Ecole.

M. Dommer répondit, non sans émotion, aux divers orateurs.

En remplacement du démissionnaire, auquel nous adressons nos vœux respectueux, le Conseil d'Etat a nommé, comme professeur de ponts et charpentes métalliques, M. Henri Strœlé, ingénieur, originaire de Neuchâtel, âgé de quarante-quatre ans.

Voici, d'après des renseignements officiels, quelques précisions sur la carrière du nouveau professeur :

Après avoir fait ses classes dans sa ville natale, à Neuchâtel, et obtenu, en 1907, le baccalauréat ès sciences, M. Henri Strœlé poursuivit ses études à l'Ecole polytechnique fédérale, division du génie civil, où il passa ses examens de diplôme avec succès en 1911.

M. Strœlé a travaillé comme ingénieur dans la maison Zublin & Cte, à Bâle, Strasbourg et Bruxelles, comme chef des bureaux d'étude de la maison Paul Piketty, à Paris, puis comme directeur technique de la Société anonyme Charles Rabut & Cte, ingénieurs consultants, à Paris. Au service de ces diverses entreprises, il a présidé à l'étude et à l'exécution de nombreux ouvrages d'art et constructions industrielles et a acquis une expérience étendue dans le domaine qui sera celui de son enseignement.

J. Peitrequin.

[1] En réalité, M. le professeur Dommer était démissionnaire depuis deux ans (voir *Bulletin technique* du 21 mars 1931), mais cédant à de vives instances, il continua son enseignement jusqu'à la fin du présent semestre d'hiver. — *Réd.*

Effets dynamiques dans les ponts de chemins de fer.

M. R. Desprets, professeur à l'Université de Bruxelles, publie dans les « Annales des Ponts et Chaussées » (numéro de novembre-décembre 1932) un important mémoire relatif aux actions dynamiques des charges roulantes sur les ponts de chemins de fer. Il serait trop long de résumer, à l'intention des lecteurs du « Bulletin technique », une étude qui contient elle-même, entre autres, un résumé des travaux antérieurs les plus importants ayant trait à cette question. Tout ce que nous pouvons faire c'est de la signaler à ceux que le sujet intéresse.

Une analyse mathématique des divers effets dynamiques des charges roulantes (effet de la vitesse, effet des contrepoids, effet de la force centrifuge de déformation, etc.) sur l'état vibratoire d'une poutre à âme pleine reposant sur deux appuis constitue le point de départ de cette intéressante étude et fournit une base théorique à la détermination des divers facteurs de majoration dynamique des charges mobiles. L' « exposé succinct de quelques travaux antérieurs » contient non seulement une courte analyse de mémoires théoriques dus à des mathématiciens ou à des ingénieurs français, mais surtout un résumé critique des rapports, présentés dans divers pays, par des commissions chargées de l'étude expérimentale de la question (rapports : américain 1910, indien 1925, et anglais 1928).

Un chapitre, consacré aux applications, donne quelques exemples numériques dans lesquels les coefficients de majoration dynamique, calculés sur la base de l'étude théorique, sont comparés : soit à des résultats expérimentaux, soit aux prescriptions y relatives des règlements des divers pays. On trouvera enfin dans les « Conclusions » : à la fois une justification des études théoriques de ces questions et des moyens pratiques, dictés par le bon sens, et propres à réduire à leur minimum les effets dynamiques des charges mobiles.

Le sujet est donc traité sous toutes ses faces, avec autant de science que de bon sens, ce qui fait du mémoire de M. Desprests une œuvre fondamentale que tous ceux que la question intéresse liront avec le plus grand profit.

Signalons, en même temps, un autre article relatif au même sujet et paru dans « The Ingineer » (nov. 1932). Cet article dû au professeur Inglis, le spécialiste anglais de ces questions, a trait, plus spécialement, à l'effet dynamique des contrepoids des roues de locomotives, comme aussi à celui des chocs occasionnés par les joints des rails. L'auteur donne des méthodes de calcul approchées de ces effets, dans les cas de tabliers longs (60 m ou plus), de tabliers moyens (30-45 m), et de tabliers courts (15 m, ou moins), et montre que pour ce dernier cas, le calcul se ramène, en somme, à un calcul d'efforts statiques.

L. B.

L'explosion du gazomètre de Neunkirchen.

Dans le numéro de mars dernier du « Bulletin mensuel de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux », M. Jacobi, « Gewerberat », à Saarbrücken, reconstitue, avec croquis à l'appui, les phases de l'effroyable catastrophe provoquée par l'explosion d'un gazomètre *MAN*, du système « sec », d'une capacité de 120 000 m³, et où 65 personnes furent tuées et 100 autres grièvement blessées. La question de savoir si l'explosion se déclencha au-dessous ou au-dessus du piston est encore controversée, mais il est certain que la catastrophe fut consécutive à des travaux de soudure exécutés à proximité du gazomètre et qui y provoquèrent une dislocation d'où jaillit une flamme de 50 m de hauteur et 5 m de largeur. Une conclusion s'impose au lecteur de la relation de M. Jacobi : c'est que les gazomètres « secs » sont des appareils dont le voisinage est peu désirable parce qu'ils impliquent des mesures rigoureuses pour les soustraire à tout agent d'inflammation.

SOCIÉTÉS

Session spéciale de la Conférence mondiale de l'énergie, à Stockholm.

Les travaux du comité d'organisation de la prochaine Conférence mondiale de l'énergie, qui aura lieu en été 1933 en Scandinavie, procèdent d'une manière très satisfaisante.

La participation de 18 pays, outre les pays scandinaves, est déjà assurée. Le nombre des rapports annoncés dépasse 170. Plus de mille personnes et organisations ont demandé des informations et plusieurs d'entre elles se sont inscrites sur la liste des participants.

Environ 40 rapports traitent de l'alimentation en énergie de la grande industrie, par exemple la distribution combinée de l'énergie électrique et de l'énergie thermique, le rôle de la grande industrie dans le plan général de l'utilisation des ressources en énergie d'un pays. D'autres rapports présentent de nouvelles solutions à divers problèmes techniques et économiques, par exemple en ce qui concerne la production de vapeur et l'accumulation d'énergie par pompage. D'autre part il est question de la transmission du gaz à grande distance et des applications spéciales de l'énergie dans certaines industries, par exemple celles du fer et de l'acier, de la cellulose et du papier, et d'autres qui utilisent directement de la vapeur à basse pression.

62 rapports sont consacrés aux questions de l'énergie dans les transports, d'une part les chemins de fer et d'autre part la navigation. Les divers systèmes de traction sont comparés les uns aux autres en particulier du point de vue de la concurrence du moteur Diesel à la traction électrique et à vapeur pour les grandes lignes et de celle de l'autobus aux tramways électriques pour les services de transports urbains et de banlieue.

La prochaine session spéciale de la Conférence mondiale de l'énergie éveille partout un vif intérêt et il est permis de prédire que son succès sera complet.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 10 février 1933 à Zurich.

1. *Sept admissions de nouveaux membres.*

Par voie de *circulation du 11 au 30 janvier 1933* ont été admis : *Section de Bâle :* Abry Nicolas, architecte, Bâle ; Menzinger Wladimir, électro-ing., Bâle. *Section de Berne :* Päder Carl, architecte, Berne. *Section de Soleure :* Borrer Walter, architecte, Soleure. *Section de Saint-Gall :* Méroz Julien, Bau-Ing., Rüthi. *Section de Zurich :* Dürr Otto, architecte, Zurich ; Quibi Henri, prof., Masch.-Ing., Zollikon.

Dans la *séance du 10 février 1933* ont été admis : *Section de Bâle :* Brandenberger Willy, architecte, Bâle. *Section de Berne :* Bleuer Armin, Kultur-Ing., Berne. *Section de Genève :* Lenoir Pierre, ingénieur civil, Genève. *Section des cantons primitifs :* Kihm Karl, Bau-Ing., Lucerne ; Stauffer Adolf, électro-ing., Lucerne. *Zurich :* Steiger Rudolf, architecte, Zurich ; Oeschger, Alfred, architecte, Zurich.

Démissions.

Section de Bâle : Schmucki Otto, électro-ing., Bâle ; Werner Frédéric, architecte, Mühlhausen. *Section de Berne :* Ryser Hermann, Bau-Ing., Berne. *Section des Grisons :* Von Salis Guido, architecte, Zurich. *Section de Neuchâtel :* Perrenoud Ch., ing.-mécanicien, Neuchâtel. *Section de Schaffhouse :* Sauter Viktor, Masch.-Ing., Schaffhouse. *Section du Tessin :* Rovelli Giovanni, architecte, Ludiano. *Section vaudoise :* Gorjat Emile, ingénieur civil, Lausanne. *Section des cantons primitifs :* Gelpke Viktor, Masch.-Ing., Lucerne. *Section de Zurich :* Hollenweger Henri, ing.-chimiste, Oberrieden ; Koch Hellmuth, Masch.-Ing., Zurich. *Membre individuel :* Von Turbia G., Electro-ing., Pilsen.

Décès.

Section de Bâle : Meidinger G., électro-ing., Bâle. *Section de Berne :* Indermühle Karl, architecte, Berne ; Pulfer F., Bau-Ing., Berne. *Section de Genève :* Bidal Ch., ingénieur civil, Nyon. *Section des Grisons :* Wildberger Rich., Vermessungs-Ing., Coire. *Section des cantons primitifs :* Bell Theod., Dr, Masch.-Ing., Kriens. *Section de Zurich :* Hongler Val., Masch.-Ing., Zurich ; Siegfried Walter, Bau-Ing., Zurich.

2. *Assemblée des délégués.*

Le Comité central décide de fixer la prochaine Assemblée des délégués au samedi 13 mai 1933 à Neuchâtel.

3. *Nouvelles normes concernant les charges, les constructions en béton armé et les constructions en acier.*

Le Comité central prend connaissance du fait que les commissions ont terminé leur travaux et que les projets imprimés des trois ordonnances ont été soumis au Département fédéral des postes et chemins de fer pour être soumis aux autorités fédérales et cantonales.

Zurich, le 24 février 1933. *Le Secrétariat.*

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Tous les membres sont priés d'assister à l'Assemblée générale annuelle de l'Association, qui aura lieu le samedi 1er avril 1933 à 15 h. 30, à l'Hôtel-de-Ville de Lutry.

Après avoir épuisé l'ordre du jour statutaire (procès-verbal, rapport du président, comptes, cotisation, élection du Comité, etc.), on visitera les installations de pompage de la Ville de Lausanne.

Les membres de la *S. V. I. A.* qui ne font pas partie de l'A^3 E^2 *I. L.* sont cordialement invités à cette seconde partie du programme.

Tous ceux qui le désireront — comme l'indiquaient d'ailleurs les convocations — pourront prendre part à un dîner, simple mais excellent, servi par M. Chebance, restaurateur.

BIBLIOGRAPHIE

Piles et accumulateurs électriques. Guide pratique à l'usage des électriciens, étudiants, chauffeurs, automobilistes, infirmiers, médecins et de tous ceux qui utilisent les batteries électriques par *Harold H. U. Cross*, traduit et adapté de l'anglais par *M.-A. Gegout.* — Un volume (12×21) de 159 pages, avec 63 figures dans le texte. Prix : reliure souple 25 fr. — Librairie Polytechnique Ch. Béranger.

Voici un petit volume qui a été édité déjà en anglais et en japonais. Comme il a eu du succès auprès de ceux qui parlent ces langues, l'auteur a pensé qu'il pourrait en être de même d'une traduction française et il a été bien inspiré.

Nouvelles notes pratiques sur les outillages à découper et à emboutir, par *V. Ricordel*, ingénieur A et M. — 967 pages (13×21 cm) avec 126 figures — 1932. — Broché 18 fr. — Dunod, éditeur.

Les nouvelles notes pratiques sur les outillages à découper et à emboutir doivent être considérées comme un complément au premier volume qui a paru du même auteur voilà quelques années. Depuis cette date M. Ricordel, qui n'a pas cessé de s'occuper des questions de découpage et d'emboutissage, a eu l'occasion d'étudier de nombreux outils. Au cours de ces études il a pris de nombreuses notes et c'est de son expérience qu'il entend faire profiter les praticiens. Il a parfois insisté sur des détails qui pourraient à première vue paraître superflus mais les difficultés de réalisation de l'outillage sont telles que le lecteur se rendra compte très vite que cette insistance était nécessaire et lui saura gré des précisions apportées.

Statistique des Chemins de fer suisses, 1931, publiée par le *Département fédéral des postes et des chemins de fer.* En vente au Département fédéral des chemins de fer, à Berne. — Un vol. (22×35 cm) de 248 pages. — 10 francs.

I. Développement et étendue du réseau entier des chemins de fer. — II. Renseignements sur les chemins de fer à voie normale, à voie étroite et à crémaillère. — III. Renseignements sur les tramways. — IV. Renseignements sur les chemins de fer funiculaires. — V. Caisses de secours de toutes les entreprises de chemins de fer. — VI. Entreprises accessoires et voies de raccordement industrielles des entreprises de chemins de fer. — VII. Remarques et explications.

Voir page 4 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.

Lausanne — Imp. La Concorde